



SAS NOUVEL EXPERT AUDIT

Commissaire aux comptes

32 rue de Carnot

86000 POITIERS



SAS DUO SOLUTIONS AUDIT

Commissaire aux comptes

28, rue de Gabel

79180 CHAURAY

ASSOCIATION MELIORIS

Siège social : 493 Avenue de Paris

79000 NIORT

N° SIRET : 781 343 231 00200

RNA : W792003508

Code APE : 82.11Z

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

Page n° :

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

1 à 4

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat
- Annexe

ASSOCIATION MELIORIS

Siège social : 493 Avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 781 343 231 00200
RNA : W792003508
Code APE : 82.11Z

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux adhérents de l'association MELIORIS,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MELIORIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

d 4 .../...

.../...

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les incidences de la première application du règlement ANC N°2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers exposées dans l'annexe des comptes annuels à la page n° 12 ;
- le point exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » en page n° 11 de l'annexe des comptes annuels concernant la fusion absorption de l'association Notre Dame de Puyraveau ;
- la note « Etat des créances à la clôture de l'exercice » à la page n° 19 de l'annexe concernant les créances inscrites à l'actif du bilan.

IV. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 présente un actif immobilisé d'une valeur nette de 22 938 925 euros et des créances pour 8 501 470 euros net de dépréciations.

Les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels exposent notamment les modalités d'évaluation de ces actifs.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nous avons également vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

 .../...

.../...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

VI. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

 .../...

.../...

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers et Chauray, le 16 juin 2026

Pour la SAS NOUVEL EXPERT AUDIT,
Commissaire aux comptes,

Laurent DU SORBIER



Pour la SAS DUO SOLUTIONS AUDIT
Commissaire aux comptes,

Philippe GERMON



MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****BILAN ACTIF**

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				2		1
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,	1 668 708	1 277 823	390 886		245 682	
Autres immobilisations incorporelles	13 720		13 720		13 720	
Immob. incorp. en cours, av. acptes	247 115		247 115		57 243	
Immobilisations corporelles				52		50
Terrains	567 316	105 241	462 074		327 723	
Constructions	45 165 861	28 014 718	17 151 143		14 043 779	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	6 385 123	5 237 129	1 147 994		1 101 792	
Autres immobilisations corporelles	10 355 696	8 618 684	1 737 013		1 715 016	
Immob. corp. en cours, av. acptes	307 614	33 170	274 443		54 489	
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				4		4
Participations	16 747		16 747		2 500	
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés	204 230	4 440	199 790		98 804	
Prêts	1 171 072		1 171 072		1 080 324	
Autres immobilisations financières	126 929		126 929		141 572	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	66 230 130	43 291 205	22 938 925	58	18 882 645	54
Stocks et en-cours	119 670		119 670		130 168	
Créances				21		25
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	5 275 907		5 275 907		5 292 897	
Clients douteux, litigieux	8 725	263 932	-255 207		-350 751	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	3 170 354		3 170 354		3 472 102	
Charges constatées d'avance	310 416		310 416		317 431	
Valeurs mobilières de placement	292 175		292 175	1	325 430	1
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	7 724 523		7 724 523	20	6 732 273	19
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	16 901 769	263 932	16 637 837	42	15 919 551	46
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	83 131 899	43 555 137	39 576 762	100	34 802 196	100

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****BILAN PASSIF**

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		3		2
Fonds propres statutaires	615 656		272 668	
Fonds propres complémentaires	525 137		525 623	
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation	2 126 910	5	2 126 910	6
Réserves		18		18
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	7 279 717		6 399 323	
<i>Dont réserves des activités SMS sous gestion contrôlée</i>				
<i>Excédents et réserves affectés à l'investissement</i>	1 521 104		1 461 959	
<i>Excédents affectés couverture du BFR (réserve de trésorerie)</i>	300 994		300 994	
<i>Réserves de compensation des déficits et charges d'amort.</i>	2 620 727		1 959 266	
Autres réserves				
Report à nouveau	-3 210 345	-8	-2 272 344	-7
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-2 898 946		-1 466 217	
Excédent ou déficit de l'exercice	92 687		131 603	
<i>Dont résultat exercice des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-1 072 722		-522 913	
Situation nette (sous-total)	7 429 761	19	7 183 783	21
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	3 995 997	10	3 231 148	9
Provisions réglementées	2 104		2 104	
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	11 427 862	29	10 417 035	30
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	5 288 960	13	5 203 241	15
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	5 288 960	13	5 203 241	15
Provisions pour risques	116 009		36 889	
Provisions pour charges	2 713 694	7	2 623 676	8
TOTAL DES PROVISIONS (III)	2 829 704	7	2 660 565	8
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 009 214	30	8 831 902	25
Emprunts et dettes financières diverses	158 565		40 415	
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 306 106	3	871 687	3
Fournisseurs, factures non parvenues	505 351	1	524 155	2
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	5 114 924	13	5 123 223	15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	163 462		159 142	
Autres dettes	349 921	1	586 079	2
Produits constatés d'avance	422 694	1	384 752	1
TOTAL DES DETTES (IV)	20 030 236	51	16 521 355	47
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	39 576 762	100	34 802 196	100

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE**

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	1 605	1 745	-140	-8
Ventes de biens et services				
Ventes de biens		3 160	-3 160	-100
<i>dont ventes de dons en nature</i>		29	-29	-100
Ventes de biens et activités sociales et médico-sociales				
Ventes de prestations de services	3 695 842	1 293 314	2 402 529	186
<i>dont parrainages</i>		9 957	-9 957	-100
Prestations de services des act. soc. et médico-sociales	2 173 690	1 913 441	260 249	14
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 439 824	1 094 406	345 418	32
Contrib. fin. autorités tarification relatives activités SMS	41 790 002	37 869 028	3 920 974	10
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	10 897	290 810	-279 913	-96
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie		18 205	-18 205	-100
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	392 098	495 821	-103 724	-21
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	36 748		36 748	
Utilisations des fonds dédiés	652 687	389 346	263 341	68
Autres produits	435 175	17 540	417 635	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	50 628 569	43 386 816	7 241 753	17
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks		56	-56	-100
Autres achats et charges externes	12 212 639	10 705 384	1 507 254	14
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 995 853	2 603 186	392 667	15
Salaires	22 429 124	19 481 912	2 947 212	15
Cotisations sociales	9 273 081	7 390 143	1 882 938	25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 685 855	2 258 012	427 843	19
Dotations aux provisions	146 164	166 255	-20 091	-12
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées	2 565		2 565	
Report des fonds dédiés	383 975	470 889	-86 914	-18
Autres charges	209 621	116 008	93 613	81
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	50 338 877	43 191 845	7 147 032	17
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	289 692	194 971	94 721	49

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE**

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	44 354	40 026	4 328	11
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	44 354	40 026	4 328	11
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 440		4 440	
Intérêts et charges assimilées	228 057	198 593	29 464	15
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	232 498	198 593	33 904	17
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-188 144	-158 568	-29 576	-19
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	101 549	36 403	65 145	179
Produits exceptionnels (V)		291 519	-291 519	-100
Charges exceptionnelles (VI)		191 049	-191 049	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		100 470	-100 470	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	8 862	5 271	3 591	68
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	50 672 923	43 718 361	6 954 562	16
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	50 580 237	43 586 758	6 993 478	16
EXCÉDENT OU DÉFICIT	92 687	131 603	-38 916	-30
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	92 687	131 603	-38 916	-30
EXCÉDENT OU DÉFICIT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTRÔLÉE	-1 072 722	-522 913	-549 810	

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS****FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 39 576 761,92 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 92 686,63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

FUSION-ABSORPTION DE L'ASSOCIATION NOTRE DAME DE PUYRAVEAU :

L'assemblée générale extraordinaire de MELIORIS du 28 février 2025 a approuvé les apports-fusion effectués par l'Association FOYER NOTRE-DAME-DE-PUYRAVEAU sis à CHAMPDENIERS (79) avec un effet au moment de la date de réalisation définitive le jour de la réalisation de la dernière des conditions suspensives visées à l'article 7 du traité de fusion, qui est :

- Obtention d'un avis favorable en vue du transfert des autorisations administratives et agréments de l'Association FOYER NOTRE-DAME-DE-PUYRAVEAU au profit de l'Association MELIORIS.

Cette condition est réputée réalisée à la date du 23 avril 2025, date à laquelle MELIORIS a eu connaissance de la décision de l'ARS et du Département.

L'actif net apporté impactant les fonds propres s'élève à 1 022 458,25 €.

Cette opération a été du point de vue comptable et fiscal, considérée comme accomplie par l'absorbante à partir du 1er janvier 2025. En conséquence, les opérations actives et passives effectuées par l'association absorbée depuis ladite date du 1er janvier 2025 ont été prises en compte par l'absorbante.

CONTEXTE ECONOMIQUE ET GEOPOLITIQUE :

L'exercice clos au 31 décembre 2025 s'est déroulé dans un environnement international marqué par des tensions géopolitiques persistantes, notamment liées aux conflits en Ukraine et au Proche-Orient.

L'association MELIORIS n'intervenant pas directement sur les marchés concernés, aucun impact significatif n'a été constaté sur son activité.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17/04/2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'activité de l'Association a pour objet de développer l'esprit de solidarité, notamment :

1- Dans la création et la gestion des établissements et services sociaux, médico-sociaux ou sanitaires, par ses moyens propres, ou en coopération et/ou partenariat avec d'autres organismes, notamment des ESPIC ou ESMSPIC,

2- Dans la gestion, la coordination et/ou la promotion de l'action de différents organismes sociaux, médico-sociaux ou sanitaires, avec lesquels elle aura passé un accord à cette fin,

3- Dans l'étude et le développement, au bénéfice de tous, d'actions d'éducation et de prévention sanitaire ainsi que des actions d'accompagnement social, médico-social et professionnel,

4- Dans la mise en place de tous moyens propres à faciliter la réinsertion dans la société des personnes en situation de handicap, souffrantes ou dépendantes,

5- Dans la mise en place de tous moyens propres à faciliter l'accompagnement des aidants et aidés et de tout ce qui participe de manière plus générale à l'adaptation de la société au vieillissement et modernisation des systèmes de santé,

6- Dans la mise en œuvre et la promotion d'actions de formation et de communication en lien avec les activités de l'Association,

7- Dans la promotion de l'étude et de la recherche de méthodes propres à l'amélioration des techniques de soins de suite, de rééducation et de réadaptation fonctionnelles, professionnelles et sociales.

8- Dans la gestion d'activités conduites en faveur du logement, en général, et de l'hébergement des personnes défavorisées en particulier.

Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de l'activité sont :

- **Les produits de fonctionnement** comprenant :
 - o Les financements ARS (Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine) et Conseil Départemental des Deux-Sèvres.
 - o Les produits d'activité.

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

- **Les moyens matériels et immobiliers.** En effet à l'exception des sites de CHERVEUX (Logis des Francs), de CHAMPDENIERS (Notre Dame de Puyraveau), de PERIGNE et COUTURE (MARPA et MARPAH-VIE), l'association est propriétaire de ses biens immobiliers dans lesquels elle exerce ses activités sanitaires et médico-sociales. (cf. Tableau des immobilisations).
- **Les moyens humains :** 618.21 ETP.
- **Le bénévolat des membres d'un Conseil d'Administration actif.**

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celle du règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et celle du règlement N°2019-04 relatif aux organismes privés à but non lucratif gérant des établissements sociaux et médico sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles.

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES :

Au cours de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'association a appliqué pour la première fois le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Le bilan et le compte de résultat 2025, mais aussi 2024 doivent être présentés conformément aux nouveaux modèles imposés par le Règlement.

Les modifications sur le bilan et le compte de résultat 2024 sont les suivantes :

Comptes	Libellés	Montants € (2024)	Rubriques Après ANC 2022-06	Rubriques Avant ANC 2022-06
168800	Intérêts courus sur emprunts	20 134	Emprunts et dettes financières diverses	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
648000	Autres charges de personnel	20 085	Salaires	Cotisations sociales
642xxx	Achats d'autres approvisionnements	476 753	Autres achats et charges externes	Achats d'autres approvisionnements
6032xx	Variation de stocks d'approvisionnements	- 14 133	Autres achats et charges externes	Variation de stocks d'approvisionnements
486000	Charges constatées d'avance	317 431	Créances	Charges constatées d'avance
791xxx	Transferts de charges	85 564	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Les incidences de ce changement sur les comptes de l'exercice sont les suivantes :

- **Résultat exceptionnel :** La définition du résultat exceptionnel est désormais restreinte aux seuls produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Par conséquent, les produits des cessions d'éléments d'actifs immobilisés et les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat sont maintenant classés en résultat d'exploitation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, cette reclassification a eu pour effet d'augmenter le résultat d'exploitation de 267 400 € et de diminuer d'autant le résultat exceptionnel.
- **Suppression des transferts de charges :** Les comptes 79 "Transferts de charges" sont supprimés.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

L'association n'est pas fiscalisée à l'exception d'une activité accessoire relative à l'organisme de formation.

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS****IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Évaluation des immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue soit en 3 ou 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Évaluation des immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		10 À 50
Installations techniques		5 À 20
Matériels outillages		3 À 15
Agenc. et aménag. des const.		10 À 20
Installations générales, agenc		5 À 20
Matériel de transport		3 À 7
Matériel bureau, informatique		3 À 10
Mobilier		3 À 20

STOCKS**Détermination des stocks**

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COTISATIONS

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Les cotisations sont comptabilisées en produits d'exploitation lors de leur appel qui constitue le fait générateur de leur comptabilisation.

Statutairement, l'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'Association à jour du paiement de leurs cotisations à la date de la réunion.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association MELIORIS ASSOCIATION.

- L'association MELIORIS ASSOCIATION est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

L'association ne bénéficie d'aucune mise à disposition de matériel ni de personnel.

Historiquement et à ce jour, les C.V.N. ne revêtent pas un caractère significatif et essentiel à la compréhension de l'activité de l'entité.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES**PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

En application du règlement ANC 2022-06, la définition du résultat exceptionnel est désormais restreinte aux seuls produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute des titres est comptabilisée à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

A chaque clôture, les VMP sont évaluées ligne par ligne au cours moyen du dernier mois ou, pour les titres non cotés à leur valeur probable de négociation; une dépréciation est constatée lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable.

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

**ETAT DES IMMOBILISATIONS****TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

- Les augmentations comprennent notamment les entrées liées à l'absorption de l'association Notre Dame de Puyraveau pour un montant de 10 367 491 euros.

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	1 462 137,44		497 157,82
TOTAL	1 462 137,44		497 157,82
Immobilisations corporelles			
Terrains	412 896,62		154 419,13
Constructions sur sol propre	30 618 883,27		8 130 548,91
Constructions sur sol d'autrui	2 119 237,64		121 604,63
Constructions inst. générales, agencés, aménagements construct.	3 375 451,24		1 448 523,86
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 145 494,47		1 260 907,34
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 620 661,51		936 083,00
Matériel de transport	1 055 968,52		47 048,19
Matériel de bureau, informatique & mobilier	3 849 017,11		447 345,32
Emballages récupérables et divers	1 000 290,78		583,04
Immobilisations corporelles en cours	54 489,46		180 020,88
Avances et acomptes			103 089,35
TOTAL	51 252 390,62		12 830 173,65
Immobilisations financières			
Autres participations	2 500,00		14 246,72
Autres titres immobilisés	98 803,81		
Prêts et autres immobilisations financières	1 221 896,31		326 569,60
TOTAL	1 323 200,12		340 816,32
TOTAL GENERAL	54 037 728,18		13 668 147,79

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	27 850,79	1 900,70	1 929 543,77	
TOTAL	27 850,79	1 900,70	1 929 543,77	
Immobilisations corporelles				
Terrains			567 315,75	
Constructions sur sol propre			38 749 432,18	
Constructions sur sol d'autrui	631 135,22		1 609 707,05	
Constructions inst. générales, agencements	17 253,66		4 806 721,44	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		21 279,23	6 385 122,58	
Inst. générales, agencements et aménag. divers	366 109,08	708,03	4 189 927,40	
Matériel de transport		196 085,16	906 931,55	
Matériel de bureau, informatique & mobilier	32 117,55	6 281,61	4 257 963,27	
Emballages récupérables et divers			1 000 873,82	
Immobilisations corporelles en cours	18 426,84		216 083,50	
Avances et acomptes	11 559,35		91 530,00	
TOTAL	1 076 601,70	224 354,03	62 781 608,54	
Immobilisations financières				
Autres participations			16 746,72	
Autres titres immobilisés	12 828,65		85 975,16	
Prêts et autres immobilisations financières	108 888,06	23 322,00	1 416 255,85	
TOTAL	121 716,71	23 322,00	1 518 977,73	
TOTAL GENERAL	1 226 169,20	249 576,73	66 230 130,04	

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****ETAT DES AMORTISSEMENTS****TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

- Les dotations de l'exercice comprennent notamment les entrées liées à l'absorption de l'association Notre Dame de Puyraveau pour un montant de 5 792 768 euros.

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles	3 À 5 ANS	LINÉAIRE	1 145 492,70	150 525,46	18 195,49	1 277 822,67
TOTAL			1 145 492,70	150 525,46	18 195,49	1 277 822,67
Immobilisations corporelles						
Terrains	10 À 50 ANS	LINÉAIRE	85 173,83	20 067,44		105 241,27
Constructions sur sol propre	10 À 50 ANS	LINÉAIRE	18 799 515,78	5 297 470,49		24 096 986,27
Constructions sur sol d'autrui	10 À 50 ANS	LINÉAIRE	1 376 823,37	48 592,04	405 251,35	1 020 164,06
Const. inst. gén., agencés	10 À 20 ANS	LINÉAIRE	1 893 453,64	1 021 367,73	17 253,66	2 897 567,71
Inst. tech., mat. et out. industriels	5 À 20 ANS	LINÉAIRE	4 043 702,46	1 212 140,77	18 714,28	5 237 128,95
Inst. générales, agencés divers	5 À 20 ANS	LINÉAIRE	3 043 743,42	663 435,77	296 958,59	3 410 220,60
Matériel de transport	3 À 7 ANS	LINÉAIRE	787 242,88	100 291,64	196 085,16	691 449,36
Matériel de bureau, informatique	3 À 20 ANS	LINÉAIRE	3 042 778,10	555 262,10	32 621,08	3 565 419,12
Emballages récupérables et divers	3 À 20 ANS	LINÉAIRE	937 157,21	14 437,23		951 594,44
TOTAL			34 009 590,6	8 933 065,21	966 884,12	41 975 771,7
TOTAL GENERAL			35 155 083,3	9 083 590,67	985 079,61	43 253 594,4

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

**ETAT DES STOCKS****ÉTAT DES STOCKS**

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	489,46		489,46	
Autres approvisionnements	124 929,27	119 669,55	124 929,27	119 669,55
Produits	8 446,57		8 446,57	
TOTAL	133 865,30	119 669,55	133 865,30	119 669,55

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****ETAT DES CRÉANCES****ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

- Au 31 décembre 2025, le solde de la dotation "Restauration des capacités financières 2021" (accordée initialement pour un montant de 333 216€ par l'ARS à Melioris pour ses établissements sanitaires Le Grand Feu et Le Logis des Francs) s'établit à 93 285 € inscrit en "Autres immobilisations financières". Ce solde concerne le Logis des Francs et est recouvrable par 7ème, jusqu'en 2029.

- L'ARS notifiait le 17/11/2022 son accord pour la validation du projet d'investissement (construction d'un bâtiment dédié à l'hospitalisation à temps partiel) et accordait à ce titre une allocation de 2,2 M€, inscrite en Etat & Autres coll. publiques - Divers. Le montant figure toujours à l'actif et au passif car il n'y a pas d'élément juridique permettant de retirer cette subvention d'investissement.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	1 171 071,84	42 016,00	1 129 055,84
Autres immobilisations financières	126 929,19	23 322,00	103 607,19
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	8 725,04		8 725,04
Autres créances clients	5 275 906,69	5 275 906,69	
Personnel et comptes rattachés	22 651,66	22 651,66	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	399 018,75	399 018,75	
Autres impôts, taxes et versements	1 333,28	1 333,28	
Divers	2 417 029,32	2 417 029,32	
Débiteurs divers	330 320,64	330 320,64	
Charges constatées d'avance	310 416,30	310 416,30	
TOTAL	10 063 402,71	8 822 014,64	1 241 388,07

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

90 747,80

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF****CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Ces charges constatées d'avance comprennent notamment l'étalement d'une indemnité liée à la renégociation d'un emprunt pour un montant de 28 962 euros. Cette indemnité est étalée sur la durée de l'emprunt substitutif.

	Montant
Exploitation	310 416,30
TOTAL	310 416,30

PRODUITS À RECEVOIR**Evaluation des FAE T2A @ sanitaire**

L'évolution du mode du financement des activités sanitaires vers la Tarification à l'activité, amène une part de produits variables (T2A) importante dans la dotation globale. C'est dans ce contexte que des factures à établir ont été déterminées pour un montant de 1 879 656 € dont 563 588 en lien avec des dossiers de patients non clos au 31 décembre 2025 estimés sur la base du nombre des dossiers non clos et des prix moyens de journée réels 2024 pour chaque autorisation.

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 884 801
Autres créances	3 031 554
Disponibilités	1 371
TOTAL	4 917 726

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES**

Variation des fonds propres	AN	Apport ND DE PUYRAVEAU	Affectation	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Fonds propres complémentaires	525 623			7 530	8 015	525 137
Fonds propres statutaires	272 668	342 988				615 656
Écart de réévaluation	2 126 910					2 126 910
Réserves pour projet de l'entité	6 399 323	515 761	596 805	316 929	549 101	7 279 717
Dont MS	3 722 219	515 761	- 57 710	316 929	54 374	4 442 825
Report à nouveau	- 2 272 344	- 550 493	- 619 680	549 102	316 929	- 3 210 345
Dont MS	- 1 466 217	- 550 493	- 619 680	54 374	316 929	- 2 898 946
Excédent ou déficit de l'exercice	131 603	- 154 478	22 875	92 687		92 687
Dont MS	- 522 913	- 154 478	522 913	- 1 072 722	-	- 1 072 722
Situation nette (sous total)	7 183 783	153 778	0	966 247	874 046	7 429 762
Subventions d'investissement	3 231 148	868 681		130 210	234 042	3 995 997
Provisions réglementées	2 104				-	2 104
Totaux	10 417 035	1 022 459	0	1 096 457	1 108 089	11 427 862

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat comptable	92 687	131 603
Reprise du résultat antérieur		
Excédent ou déficit effectif global	92 687	131 603
Dont résultat effectif sous gestion propre	1 165 409	654 516
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	- 1 072 722	- 522 913

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS



SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Les fonds dédiés intègrent des fonds n'appartenant pas à MELIORIS mais au réseau de professionnels Communautés 360 pour un montant de 443 836 €. En contrepartie un compte bancaire est géré et identifié à l'actif.

Le montant inscrit dans la colonne Transfert pour 354 431 € correspond à l'entrée de l'association Notre Dame de Puyraveau au 01/01/2025.

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
ASSOCIATION	229 636,00	70 300,00	74 766,00			225 170,00	52 482,00
LE GRAND FEU	2 349 500,00	100 000,00	176 642,00			2 272 858,00	1 614 588,00
LOGIS DES FRANCS	654 906,00	51 000,00	88 867,00			617 039,00	425 090,00
CDS LELLIS	22 678,00	23 923,00	11 996,00			34 605,00	
LES GENETS NIORT	429 603,00		43 353,00			386 250,00	149 096,00
LES GENETS CHATILLON	409 211,00	3 451,00	51 577,00			361 085,00	63 842,00
MARPAH VIE PERIGNE	20 000,00		20 000,00				
MARPAH VIE COUTURE	20 000,00		20 000,00				
RES. AUTONOMIE PERIGNE	31 383,00		1 702,00			29 681,00	25 000,00
RES. AUTONOMIE COUTURE	33 510,00					33 510,00	33 510,00
ORGHANDI*	1 002 815,00	135 301,00	98 669,00			1 039 447,00	
NOTRE DAME DE PUYRAVEAU			65 115,00		354 431,00	289 316,00	289 317,00
TOTAL	5 203 242,00	383 975,00	652 687,00		354 431,00	5 288 961,00	2 652 925,00

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****ETAT DES PROVISIONS**

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 374 941,01	213 898,00	131 382,01	2 457 457,00
Autres provisions pour risques et charges	285 624,03	126 954,85	40 331,37	372 247,51
TOTAL	2 660 565,04	340 852,85	171 713,38	2 829 704,51
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations corporelles		33 170,16		33 170,16
Sur immobilisations autres immobs financières		4 440,37		4 440,37
Sur stocks et en cours	3 697,20		3 697,20	
Sur comptes clients	350 750,54	129 868,29	216 687,13	263 931,70
TOTAL	354 447,74	167 478,82	220 384,33	301 542,23
TOTAL GÉNÉRAL	3 015 012,78	508 331,67	392 097,71	3 131 246,74
Dont dotations & reprises d'exploitation		301 203,30	392 097,71	
Dont dotations & reprises financières		4 440,37		

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

**ETAT DES PROVISIONS****TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Le montant des provisions pour risques et charges lié à l'entrée de Notre Dame de Puyraveau s'élève à 202 688 € (engagements retraite : 194 688 € et provision légionellose : 8 000€).

MELIORIS ASSOCIATION

ETATS FINANCIERS



LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

Néant.

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES**

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	12 009 213,71	2 330 194,71	5 811 126,00	3 867 893,00
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	158 564,88	14 261,88		144 303,00
Fournisseurs et comptes rattachés	1 811 456,71	1 811 456,71		
Personnel et comptes rattachés	2 552 186,24	2 552 186,24		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 339 974,10	2 339 974,10		
Impôts sur les bénéfices	9 358,81	9 358,81		
Autres impôts et taxes assimilées	156 460,32	156 460,32		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	163 462,22	163 462,22		
Autres dettes	349 921,00	349 921,00		
Produits constatés d'avance	422 694,45	99 637,45	264 193,00	58 864,00
TOTAL	19 973 292,44	9 826 913,44	6 075 319,00	4 071 060,00

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 993 906,00

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 851 971,00

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF****PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Correction d'erreur de comptabilisation des versements réalisés de 1998 à 2011 au titre des contributions Effort Construction déclarées sous forme de prêts (compte 274800 - Autres prêts) et non de subventions. Le montant de la correction de l'actif s'est élevé à 296 496 € en 2018. Inscrit en produit exceptionnel constaté d'avance, il est repris au fur et à mesure des remboursements perçus par MELIORIS soit 20 ans après chaque versement. Le montant non encore remboursé représente un montant de 170 974 € au 31/12/2025.

	Montant
Exploitation	251 721,00
Exceptionnels	170 974,00
TOTAL	422 695,00

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 261,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	505 350,72
Dettes fiscales et sociales	3 903 667,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 361,54
TOTAL	4 430 641,20

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

**CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS****TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

L'entrée de l'établissement Notre Dame de Puyraveau au 1er janvier 2025 impacte les augmentations de l'exercice de la manière suivante :

Montant nominal : 1 690 835 €

Quotes-parts virées au résultat : 822 154 €

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal				
Affectées à des biens renouvelables				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 561 874,11	1 821 045,00	170 049,94	5 212 869,17
TOTAL	3 561 874,11	1 821 045,00	170 049,94	5 212 869,17
Quotes-parts virées au résultat				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	330 726,09	1 055 371,14	169 224,40	1 216 872,83
TOTAL	330 726,09	1 055 371,14	169 224,40	1 216 872,83

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****ENGAGEMENTS****INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'association MELIORIS relève de la convention collective des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif.

Au 31 décembre 2025, l'étude actuarielle a été réalisée sur la base des hypothèses suivantes :

- Âge de départ retenu : 65 ans pour les cadres et non cadres
- Table de mortalité Insee 2020-2022
- Taux d'actualisation Iboxx corporate AA 10+ : 3,65 % contre 3,25 % en 2024
- Taux de progression des salaires : 2,07 % pour les cadres et non cadres
- Taux de charges sociales : 53 %
- Les salaires retenus pour les calculs sont ceux de l'année 2025
- Taux de rotation retenu est définis par tranche d'âge. Les taux de sortie observés sont les suivants :

Tranche d'âge	Taux de sortie annuel retenu
"18 - 34 ans"	11,81%
"35 - 44 ans"	8,36%
"45 - 54 ans"	5,92%
"55 - 57 ans"	5,50%
"58 - 99 ans"	0,00%
Total	6,32%

A l'identique de l'exercice précédent, les taux de rotation du personnel retenus pour l'évaluation des engagements de retraite sont déterminés en ne tenant compte que des prévisions de démission, à l'exclusion de toute autre hypothèse de départ.

La méthode de calcul retenue est celle de la valeur actuelle probable des services passés.

Au 31 décembre 2025, l'association MELIORIS n'a versé aucune somme dans le cadre d'un contrat d'assurance couvrant les indemnités de fin de carrière.

Au 31 décembre 2025, l'engagement global comptabilisé résultant de ces calculs s'élève à 2 457 456 € dont :

- Personnel Structure : 237 447 €
- Personnel Activité Sanitaire : 1 340 652 €
- Personnel Activité Médico-sociale : 879 357 €

L'engagement retraite comptabilisé dans les comptes annuels de NOTRE DAME DE PUUYRAVEAU au 31/12/2024 s'élevait à 194 688 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****ENGAGEMENTS**

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Eng. assortis de sûretés réelles	457 538,00					457 538,00
Intérêts à échoir	1 075 807,00					1 075 807,00
TOTAL (1)	1 533 345,00					1 533 345,00

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	1 533 345,00					1 533 345,00

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par l'entité	5 680 862,00					5 680 862,00
TOTAL	5 680 862,00					5 680 862,00

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

**RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES**

Résultats	Résultat avant Impôt	IS	Résultat après impôt
Résultat courant	101 549	-8 862	92 687
Résultat exceptionnel	0	0	0
EXCEDENT	101 549	-8 862	92 687

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

CAC

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES**Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes**

	DUO SOLUTIONS	NOUVEL EXPERT
Honoraires afférents à la certification des comptes	16 722	37 713
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de		
Total	16 722	37 713

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****LES EFFECTIFS****RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

REMUNERATION DES 3 PLUS HAUTS SALAIRES :

Le montant des trois plus importantes rémunérations octroyées sur l'exercice s'est élevé à 429 143 euros.

Aucune rémunération n'est allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration.

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	81,56	81,64
Employés et techniciens	449,31	365,07
Ouvriers	87,34	75,43
PERSONNEL SALARIÉ	618,21	522,14

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****COMMENTAIRE****RUBRIQUE DONS MANUELS**

Cette rubrique comprend principalement les remboursements de formation pour un montant de 9 752 euros.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant.

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2024 TELS QU'APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Ils figurent ci-après pour des questions de comparabilité de la présentation imposée par l'ANC 2022-06, qui diffère de celle ayant fait l'objet de l'approbation des comptes.

**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024		
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets et droits similaires	1 374 880	1 129 198	245 682
Autres	30 015	16 295	13 720
Immobilisations incorporelles en cours	57 243		57 243
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains	412 897	85 174	327 723
Constructions	36 113 572	22 069 793	14 043 779
Installations techn., matériel et outil. ind.	5 145 494	4 043 702	1 101 792
Immobilisations corporelles en cours	54 489		54 489
Avances et acomptes			
Autres	9 525 938	7 810 922	1 715 016
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	2 500		2 500
Autres titres immobilisés	98 804		98 804
Prêts	1 080 324		1 080 324
Autres	141 572		141 572
TOTAL (I)	54 037 728	35 155 083	18 882 645
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	133 865	3 697	130 168
Créances			
Créances clients, usagers et comptes ratt.	5 292 897	350 751	4 942 147
Créances reçues par legs ou donations			
Autres	3 472 102		3 472 102
Valeurs mobilières de placement	325 430		325 430
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	6 732 273		6 732 273
Charges constatées d'avance	317 431		317 431
TOTAL (II)	16 273 999	354 448	15 919 551
Frais d'émission des emprunts (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Ecart de conversion actif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	70 311 727	35 509 531	34 802 196

WISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
COUR D'APPEL DE POITIERS

COMMENTAIRE

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS

MELIORIS ASSOCIATION**ETATS FINANCIERS****COMMENTAIRE****COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE**

	Du 01/01/24 au 31/12/24
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Cotisations	1 745
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	3 130
Ventes de dons en nature	29
Ventes de biens des activités sociales et médico-sociales	
Prestations de services	1 283 357
Parrainages	9 957
Prestations de services des activités sociales et médico-sociales	1 913 441
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	1 094 406
Contributions financ. des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	37 869 028
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	290 810
Mécénats	
Legs, donations et assurances-vie	18 205
Contributions financières	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	495 821
Utilisations des fonds dédiés	389 346
Autres produits	17 540
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	43 386 816
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	
Variation de stock	56
Achats d'autres approvisionnements	476 753
Variation de stocks d'approvisionnements	-14 133
Autres achats et charges externes	10 242 764
Aides financières	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 603 186
Salaire et traitements	19 461 028
Charges sociales	7 410 228
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 258 012
Dotations aux provisions	166 255
Report en fonds dédiés	470 889
Autres charges	116 008
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	43 191 845
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	194 971
PRODUITS FINANCIERS	
De participation	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	40 026
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	40 026
CHARGES FINANCIÈRES	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilés	198 593
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	198 593
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-158 567
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	91 725
Sur opérations en capital	199 794
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	291 519
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	119 207
Sur opérations en capital	71 842
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	191 049
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	100 470
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 271
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	43 718 361
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	43 586 758
EXCÉDENT OU DÉFICIT	131 603
EXCÉDENT OU DÉFICIT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTRÔLÉE	-522 913

VISE PAR DUO SOLUTIONS AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
 COUR D'APPEL DE POITIERS